



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Janv 2010
N° 72

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Ils n'ont plus rien. Plus d'hôpitaux, plus d'écoles, plus d'administrations, plus de maisons... Le peuple haïtien tente de survivre et les appels à la solidarité se multiplient. Quoi de plus normal ! Chacun souhaite aider ce peuple en souffrance selon ses moyens. En France et dans la Région, ce sont des concerts de soutien qui sont organisés, ce sont des clubs sportifs qui se mobilisent, ce sont des associations qui collectent de l'argent de différentes manières. Ce sont aussi beaucoup de particuliers qui aussitôt ont voulu faire un don aux ONG présentes sur place. Et on aimerait faire tellement plus...

Un grand élan de solidarité par lequel on se demande si Henri Proglio va se sentir lui-même aussi concerné. Le nouveau patron d'EDF avait en effet exigé 2 millions d'euros pour accepter le poste. Et de fait, on a appris qu'il allait percevoir 1 600 000 € à ce titre, plus 450 000 € en tant que président du conseil d'administration de Véolia. Des chiffres qui donnent le tournis et qui ont bien entendu déclenché un beau scandale (même si depuis M. Proglio a annoncé qu'il renonçait à sa rémunération au titre de Véolia. On se demande en échange de quoi...). 2 millions c'est tout de même... deux fois plus que le salaire « normal » du PDG d'EDF. Pourtant Christine Lagarde, ministre de l'économie s'était bien engagée devant le Sénat le 5 novembre dernier, contre le cumul des rémunérations. Une promesse sans lendemain de plus à mettre au crédit du gouvernement Sarkozy (le mensonge comme ligne de conduite, tient, c'est marrant, ça me rappelle vaguement quelque chose...). Dans le même temps on apprenait qu'un agent EDF avait été mis à pied pour avoir rétabli de lui-même le courant dans un foyer défavorisé. Puni pour délit d'humanité. Y a pas à dire il ya quelque chose qui ne tourne pas rond dans le monde d'aujourd'hui.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que, pour une fois, la presse locale, même si elle traite le sujet de manière conséquente, ne semble pas s'être laissée abuser par la méthode Bouchart.

En effet une nouvelle fois, à l'occasion de l'une de ses traditionnelles conférences de presse la Maire de Calais tente de nous ressortir: « *c'est pas moi, c'est les autres, Calais est en faillite...* » essayant probablement de faire oublier sa responsabilité majeure dans l'énorme augmentation d'impôts que viennent de subir les Calaisiennes et les Calaisiens, son incapacité à s'opposer à la montée inexorable du chômage, ses dépenses aussi prestigieuses qu'inutiles... Madame Bouchart nous affirme que les comptes de la ville sont dans le « Orange » et qu'elle a reçu une lettre l'informant de la situation. N'ayant pas eu la possibilité de prendre connaissance du contenu exact du courrier, vous comprendrez qu'il est particulièrement difficile d'émettre un avis sur la question.

Mais, si nous ne pouvons nous exprimer sur le fond faute d'éléments (c'est la méthode Bouchart que de priver l'opposition d'éléments, pour essayer de l'empêcher de mener à bien sa mission), nous le pouvons sur la forme.

Comment est-il possible que Natacha Bouchart puisse déclarer aujourd'hui que les finances ont viré à l'orange, après avoir clamé bien haut dès son arrivée à la tête de la municipalité que la ville était en faillite, que les finances étaient dans le rouge ? C'est, nous semble-t-il reconnaître implicitement que la couleur précédente était le vert et que finalement tout n'allait pas si mal que cela, d'autant plus qu'elle-même et son équipe n'ont jamais tenu

de point presse pour dire que cela allait mieux, au contraire !

Comment est-il possible, si la situation est aussi préoccupante, que l'information de la collectivité soit faite par un courrier simple ?

Enfin, de quoi s'agit-il vraiment ? Selon la presse, la direction de la comptabilité publique, appartenant au ministère de l'Economie et des Finances, et la direction générale des collectivités locales, appartenant au ministère de l'Intérieur, ont pris l'initiative d'un réseau d'alerte... En gros on vous prévient que *si vous ne faites pas attention, vous pourriez être à un moment ou à un autre en difficulté.*

A ce moment précis, nous allons remercier les deux ministères d'avoir en son temps mis en place une procédure simple, non contraignante et pouvant se révéler utile. Cette procédure pourrait d'ailleurs leur permettre d'expliquer à Madame Bouchart qu'à chaque fois qu'elle recrute, elle alourdit la masse salariale. Que lorsqu'elle attribue deux primes de 300 euros par an (avec les charges en plus) au personnel municipal, elle alourdit de manière conséquente les charges de personnel. Qu'à chaque fois qu'elle entreprend de grosses dépenses de fonctionnement, elle plombe les résultats et s'oblige à augmenter à un moment ou à un autre les impôts...

Qu'il nous soit également permis de conseiller à Madame Bouchart de relire les différents documents (publics) relatifs aux comptes administratifs, elle constatera que régulièrement la ville de Calais se situait pour les dépenses sous la moyenne nationale, qu'elle-même a augmenté la masse salariale pour son premier budget de plus de 6 %.

En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref..

Quatre fois plus... de photographes

Il a fallu sortir les grands moyens lors de la cérémonie des vœux de Natacha Bouchart. Non, pas pour gérer la foule présente : de l'avis général les rangs étaient nettement moins fournis qu'à l'accoutumée. C'est plutôt du côté du service com' que des mesures ont été prises : pas moins de 4 photographes étaient présents pour immortaliser l'instant. Soit... quatre fois plus pour une cérémonie de vœux « normale ». Il faut dire que c'est très très très dur de réussir à prendre Natacha Bouchart avec une expression qui ressemble à autre chose qu'un rictus figé. C'est tellement pas naturel chez elle de sourire... Alors forcément, à quatre, ils n'étaient pas de trop. Ce qui ne veut pas dire qu'ils seront malgré tout parvenus à accomplir cette mission... impossible.

Elle aime les gros engins

On l'avait vue au volant d'une voiture hybride, tentant ainsi de montrer que l'environnement c'est vraiment ce qui la fait vibrer...

On l'avait vue aux commandes d'une pelleteuse pour abattre le mur de l'ancien dépôt de bus boulevard Gambetta, une manière comme une autre de lancer les travaux de la future salle d'exposition. Cette semaine, rebelote, c'est de nouveau sur une pelleteuse qu'elle a lancé les travaux de la future salle de sports du Beau-Marais. Ça devient une habitude. On l'imagine déjà, dès le retour des beaux jours, aux commandes d'une tondeuse à gazon, en train d'arpenter les pelouses du stade de l'Épopée ou les jardins de la mairie, en houspillant son personnel sur l'air de « *je suis vraiment obligée de tout faire dans cette mairie...* »



On y pense

Le conseil municipal se tient ce mercredi 27 janvier à 18 h 30. Au programme, entre autres : le débat d'orientation budgétaire. Autrement dit, ça risque d'être (très) animé. Alors on ne peut que vous engager à venir assister au conseil, c'est toujours très instructif...

On y pense



La semaine dernière nous vous annonçons notre idée de récompenser chaque semaine la meilleure info par... un petit prix. Nous souhaiterions que vous nous donniez votre avis sur cette question qui fait débat. D'autres médias (autrement plus puissants l'ont déjà fait RTL entre autres). N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez. **On en reparle très vite.**

Flagrant délit de... !

L'ancienne municipalité est mise en cause par la majorité actuelle et ce dans un article du Nord-Littoral.

Tous les articles des journaux, ne nécessitent pas un droit de réponse, et c'est bien ainsi. Celui-ci le mérite, car le journaliste prétend avoir tenté de joindre les responsables communistes, sans y être parvenu, alors que renseignements pris aucun d'entre eux n'a été joint, et que la veille au soir de la publication de son article le même journal suivait les vœux de la section du Pcf dont il rendra compte. D'où notre incompréhension et la demande d'un droit de réponse que vous trouverez ci-dessous.

DROIT DE REPONSE A L'ARTICLE DU VENDREDI 15 JANVIER

« Le syndicat SUD est à l'origine de la plainte contre l'ancienne municipalité »

Par Vincent DEPECKER
L'ancienne Municipalité a été mise en cause dans un article de votre journal du vendredi 15 janvier 2010. Ayant conduit en qualité de Maire cette municipalité jusqu'en mars 2008, je souhaiterais faire valoir un droit de réponse sur le sujet abordé dans votre journal. J'aimerais, en premier lieu, m'exprimer sur l'incapacité que vous auriez eu à joindre, je vous cite, « les élus communistes, occupés à leurs vœux hier soir ». Renseignements pris auprès des intéressés, aucun n'a été contacté par votre journal. De plus, un de vos journalistes, en la personne de Monsieur Laurent Geumetz, couvrirait, ce soir

-là, la cérémonie de vœux à la population (je l'ai d'ailleurs salué et lui ai présenté mes vœux), il avait alors tout le loisir de nous questionner.

Concernant la requête d'un agent de la Ville de Calais devant le Tribunal Administratif, n'ayant eu ni les tenants, ni les aboutissants de la procédure, je ne suis pas en mesure de m'exprimer sur le fond.

Cependant, sur la forme, je ne peux que constater à la simple lecture de la presse :

- que cette affaire est née après, que j'ai cessé mes fonctions de premier magistrat. C'est tellement vrai que le syndicat SUD a été créé à la fin 2007 et que leurs premières demandes sur le sujet ont été effectuées alors que Madame Bouchart était en fonction - que cette affaire n'a été portée devant le Tribunal Administratif que du seul fait de Madame Bouchart. En effet, les représentants du syndicat SUD, remplissant leur rôle, avaient tenté en vain de discuter avec elle du problème.

Si elle avait été à l'écoute sur la gestion de ce type de problèmes (courant dans le monde de l'entreprise), de l'avis des syndicalistes, le procès aurait pu être évité. En réalité, la différence entre l'ancienne équipe municipale et l'actuelle réside dans les relations entretenues avec les représentants du personnel. Pour nous, et parce que personne n'est infailible, les syndicats sont des partenaires qu'il convient d'écouter et d'entendre, pour l'équipe actuelle ce sont des organes d'opposition qu'il convient de mépriser et d'écarter. **Dans la même situation,**

nous aurions étudié avec les représentants syndicaux l'application de l'arrêté, pour éviter aux contribuables calaisiens le coût d'un recours en justice.

A ce titre, il convient de préciser, voire de rectifier un élément de l'article. Après avoir détaillé le montant des sommes dues par la Ville, il est écrit : « *Bref, plus de 2600 euros au titre d'astreintes payées en partie...* ». Or, il convient de déduire les 1000 euros de l'article L761-1 (qui condamne la partie perdante à payer des dépens à l'autre partie) qui ne résultent pas directement du litige mais de l'intransigeance de Madame le Maire. Ainsi en ajoutant les sommes de l'article L761-1 et les frais d'avocat, on peut sans conteste affirmer que le refus de concertation de l'actuelle Maire, aura coûté plus cher aux contribuables calaisiens que l'erreur probablement involontaire de l'employeur Ville de Calais. Quant à la question que se pose Madame Bouchart quant à savoir ce que faisaient les syndicats avant son arrivée, peut-être puis-je avancer un élément de réponse ? Ils étaient sans doute moins vindicatifs avec l'ancienne municipalité et plus enclins à pardonner les erreurs qu'elle aurait pu peut-être commettre, parce que tout simplement, le personnel était traité avec respect et compréhension. Privilégier le dialogue social plutôt que le rapport de force, voilà une recette que le Maire de Calais devrait essayer.

Jacky Hénin

Stationnement payant : le retour (bis)

Décidément cette promesse de revenir à l'ancien périmètre du stationnement payant ça aura juste marché le temps de la campagne électorale. Parce que dans la pratique... les principaux intéressés sont bien obligés d'admettre que c'était mieux avant. Après les riverains et commerçants de la rue des Fontinettes qui réclamaient le retour au stationnement payant, cette semaine c'était au tour de Stéphanie Prévost. La présidente de Calais Grand-Centre réclame elle aussi son retour sur la place Crèvecoeur « *car on y trouve de nombreuses voitures ventouses* » (*Voix du Nord* du 18 janvier). Quand on vous le disait que la décision de la nouvelle municipalité de rendre la place Crèvecoeur gratuite, c'était juste pour faire plaisir aux amis de St-Pierre... (dont, rappelons-le, Claudius Demassius, vrai faux maire mais vrai dir' cab' en chef était le directeur...).

Mais ce n'est pas tout, le 21 janvier, c'est dans *Nord Littoral* qu'on pouvait lire en titre : « *Des commerçants de la rue des 4-Coins réclament le*

retour du stationnement payant. » Un commerçant expliquait alors qu'à cause des voitures ventouses amenées par la gratuité, « *nos clients ne trouvent plus de place pour se garer, et ne viennent plus.* » Des commerçants qui ont observé une baisse de leur chiffre d'affaire depuis la mise à la gratuité : « *Certaines enseignes n'ont pas tenu 6 mois. D'autres se serrent la ceinture, et n'iront pas jusqu'en fin d'année.* » Voilà pour la redynamisation du centre-ville promise par Natacha Bouchart. Rappelons au passage que l'élargissement du stationnement payant (réalisé à la demande des commerçants) permettait de payer le parking public et d'éviter le principe des voitures ventouses. Ben oui...

Et dire que cette « belle » promesse électorale est une des raisons de sa victoire (avec le soutien du FN - sur lequel revient François Dubout cette semaine - et celui d'une partie des « socialistes »...). S'il n'y avait pas des pertes de chiffres d'affaires, d'emplois et des fermetures de magasins à la clé, on en rirait. Là on a juste envie de frapper.

Ça m'gratte

A-t-elle du cœur ?

A l'occasion de la journée mondiale du migrant et du réfugié, Natacha Bouchart a raté l'occasion de montrer qu'elle avait du cœur. Un groupe de chrétiens qui souhaitait offrir un repas amélioré aux sans-papiers, avait en effet demandé à pouvoir disposer de la salle du BCMO. Refus de Natacha Bouchart, grande humaniste devant l'Eternel comme chacun sait. C'est donc en plein air, devant l'église St-Pierre St-Paul que le repas a été servi. Pendant ce temps-là Natacha Bouchart était peut-être comme souvent, en train de déjeuner dans sa cantine préférée, chez M. P..... à quelques dizaines de mètres de là. Mais c'est vrai que, « *la situation des migrants (qui) après de nombreux rebondissements, a connu la meilleure issue possible,* » affirmait-elle lors de « ses » vœux. Ben oui, quoi, dormir sur des cartons dans une salle, c'est quand même mieux que sous les ponts...



Pression

Il se murmure dans les milieux bien informés, que dans l'affaire qui oppose l'ancienne directrice de l'office de tourisme à son président, Gérard Grenat, celui-ci aurait tenté de faire pression sur certaines personnes qui avaient témoigné en faveur de Fabienne Pernot. On espère que cela n'est qu'une rumeur car cela serait aussi grave que... maladroite...

Mairie ou ménagerie ?

La semaine dernière nous vous avons parlé du toutou de Natacha Bouchart. Eh bien cette semaine *La Voix du Nord* a rebondi sur notre info dans un « *Dessous sans dentelle* ». On y apprend notamment que Médor s'appelle en réalité Héliot (dommage Héliot, désormais tout le monde sait que t'es le toutou de Natacha : c'est mort pour la drague...) et qu'il a ses gamelles dans le bureau de Natacha. Bonne nouvelle pour les employés municipaux : on vous confirme donc que vous pouvez désormais venir travailler avec chien, chat, cochon (d'Inde) ou singe bonobo puisque c'est Natacha Bouchart en personne qui donne l'exemple.

La phrase

« *Je le dis et je le répète : je ne suis pas en perpétuel conflit avec le Channel,* » de Natacha Bouchart à propos de la scène nationale dans *La Voix du Nord* du 20 janvier. D'ailleurs le fait qu'elle ne soit pas allée aux Feux d'Hiver ne veut pas dire qu'elle n'aime pas mais qu'elle avait d'autres chats à fouetter. Et le fait que les élus de la majorité n'y aient pas été vus non plus, ne veut pas dire qu'ils n'y étaient pas mais qu'ils ont préféré joué la discrétion (pour une fois...). D'ailleurs c'est aussi parce qu'elle n'est pas en conflit avec le Channel que le « *Calais mag* » n°12 fait totalement abstraction des Feux d'hiver. Ah vous pouvez chercher, vous ne trouverez rien ! Qu'est-ce que ce serait si elle était en conflit ! Le Channel, une scène nationale qu'on nous envie à travers la France mais que la municipalité préfère ne pas mettre en avant (il y aurait même des consignes à ce sujet...).